Je suis actuellement à la recherche de sources sur la politique étrangère de la France au point de vue humanitaire de la Ve République. Je recherche également des informations plus précises sur les interventions françaises ou ayant eu la France comme leader d'une intervention dite humanitaire à l'étranger c'est-à-dire dont les discours ont porté sur la protection des populations dans cette période.

Réponse apportée le 06/19/2014 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Vous voulez un complément d'information dans le cadre de la politique étrangère française dans le domaine de l'humanitaire.

Petit rappel utile : Les ONG françaises non gouvernementales dans l'humanitaire, qui interviennent dans le monde, reçoiventdes aides financières de la part de l'État français

http//www.senat.fr/rap/r05-046/r05-046_mono.html

Quelques éléments de réponse :

Voici toutes les actions humanitaires récentes de la France
http//www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/>

Sur le site du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international(diplomatie.gouv), présentation de la stratégie humanitaire de
la France pour 2012-2017
http//www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/colonne-droite-1680/pour-en-savoir-plus-22091/article/la-strategie-humanitaire-de-la>

La France inscrit aussi plus globalement son action humanitaire dans le cadre du Consensus humanitaire européen. Au plan international,elle participe également aux actions menées sous l'égide des Nations unies
http//www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/le-cadre-europeen-et-international/>

Vous pouvez lire le rapport établi à la demande de Monsieur Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Étrangères et Européennes (du 18 mai 2007
au 13 novembre 2010), qui concerne l'action humanitaire française et l'action de notre pays dans les situations de crise et de post-crises,
qu'il s'agisse de conflits ou de catastrophes. Ce rapport présente d'une part, une analyse de la situation (contexte international, rôle des
différents acteurs) et d'autre part, une série de propositions (Doc Pdf) :

http//www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Rapport-Boinet-Miribel-2010-analyses-et-propositions-sur-l-action-humanitaire-dans-les-situations-de-crise-et-post-crise.pdf>

Pour une présentation succincte de ce rapport
http//www.coordinationsud.org/document-ressource/analyses-et-propositions-sur-laction-humanitaire-dans-les-situations-de-crise-et-post-crise/>

En marge (?) de cette problématique, l'engagement militaire français à l'étranger (paradoxalement) peut dans certains cas, se justifier comme une
action humanitaire…

M. Bernard Kouchner est l'homme politique qui a théorisé le devoir ingérence dans le cadre humanitaire.
Titre : Le Devoir d'ingérence : peut-on les laisser mourir ?
Auteur : Bettati, Mario; Kouchner, Bernard,
Éditeur : Paris : Denoël, 1987

Voir article de libération sur ce concept, La mythologie française du droit d'ingérence
JEAN-BAPTISTE JEANGÈNE VILMER 11 MAI 2010
http//www.liberation.fr/monde/2010/05/11/la-mythologie-francaise-du-droit-d-ingerence_625335>

Et aussi cet article sur ce même thème, dans le monde diplomatique, Droit d'ingérence, où en est-on ?
par Caroline Fleuriot, septembre 2008
http//www.monde-diplomatique.fr/2008/09/FLEURIOT/16264>

Voici un exemple (Wikipédia) d'un engagement militaire de la France dît humanitaire, la fameuse « Opération Turquoise »
http//fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration_Turquoise>

Et enfin quelques ouvrages et une revue qui portent pas obligatoirement sur la France, mais utiles à une meilleure compréhension de cette union
« militaro-humanitaire »(doc Pdf) :

http//www.msf.fr/actualite/publications/militaro-humanitaire-confusion-mortelle>

L'exemple américain semble « inspirer » le modèle français dans l'engagement militaire à des fins humanitaires, voir notice de l'ouvrage
suivant :

Titre : Le débat stratégique américain, 2003-2004 : militarisation de l'humanitaire, privatisation du militaire /
Éditeur : Paris : CIRPES : École des hautes études en sciences sociales, Groupe de sociologie de la défense, 2004
Résumé : Etudie les logiques de la politique américaine, notamment celle des forces armées en Irak. Montre les innovations dans l'action militaire et
sécuritaire. Souligne le rôle des entreprises privées de sécurité, la logique des compagnies de mercenariat entrepreneurial pour la reconstruction de
l'Irak au service du Pentagone ou la place des ONG. Constitue une partie de la thèse de l'auteur.

Titre : Ces guerres qu'on dit humanitaires ;
Revue : Manière de voir no 120, décembre 2011-janvier 2012
Auteur : Leymarie, Philippe ; Robert, Anne-Cécile
Résumé : »Le nouvel interventionnisme humanitaire, avatar du droit ou du devoir d'ingérence, se pare de toutes les vertus face au sort catastrophique
des faibles, auxquels il faut sans tarder porter secours, quoi qu'il en coûte. Mais aucune opération, même ornée du bleu de l'ONU et apparemment
destinée à sauver des vies innocentes, n'est chimiquement pure. Les arrière-pensées stratégiques, économiques, géopolitiques demeurent. »

Titre : Le nouvel humanisme militaire : leçons du Kosovo
Auteur : Chomsky, Noam
Éditeur : Lausanne : Page deux, 2000
Résumé : Noam Chomsky décortique un par un les faits et les

arguments relatifs à cette première guerre menée par l’OTAN. Il développe ici une
argumentation contre le droit d’intervention que s’arrogent les puissances les plus riches de la planète. A cet unilatéralisme impérial qui relève de la
loi de la jungle, il oppose le droit international et ses institutions existantes.

Cordialement,
Eurêkoi – Bibliothèque publique d’information